

**Département d'Eure et Loir
Arrondissement de DREUX
Canton d'ANET**

Commune de CHERISY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 FEVRIER 2017

L'an **deux mille dix-sept**

Le **vendredi dix-sept Février** à 18 Heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Michel LETHUILLIER, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Michel LETHUILLIER, Christian BOUCHER, Laurence CHOTARD, Nicole KERMARREC, André BROU, Anne-Marie HAIE, Daniel ROBERT, Isabelle MANCEEAU, Ludovic DESHAYES, Josée POULAIN, Florence DELISLE, Frédéric LAIGNIER

Etaient absents excusés : B. LOQUET (pouvoir à C. BOUCHER) Danièle LEGER (pouvoir à L. CHOTARD), Arnaud GUIRLIN (pouvoir à M. LETHUILLIER), René-Jean MOREAU PAGANELLI (pouvoir à N. KERMARREC), Catherine DUTHIL (pouvoir à F. DELISLE), J. F. NOËL du PAYRAT (pouvoir à F. LAIGNIER) Michèle BORNIAMBUC

Florence DELISLE est nommée secrétaire de séance

Le compte rendu du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I –DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT

D.2017/02/17-01
DEMANDE SUBV
DSIL POUR
FENETRES MAIRIE

1° / Demande de subvention au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement)

a) Rénovation thermique – remplacement fenêtres 1^{er} étage de la Mairie et porte hall d'entrée de la Mairie

Dans le cadre des économies d'énergie et de la rénovation thermique des bâtiments communaux, Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il conviendrait de remplacer la porte d'entrée de la mairie ainsi que les quatre fenêtres des bureaux du premier étage qui sont en simple vitrage et non isolantes.

Après consultation, il présente les devis des établissements SOGAMA pour :

- 4 fenêtres aluminium - 1^{er} étage de la mairie.....7 020 ,60 € HT

- porte d'entrée de la mairie..... ..8 997,00 € HT

Soit un total HT de **16 017,60 € HT**

Monsieur le Maire propose de solliciter les services de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des communes (DSIL) programmation 2017 à hauteur de 50%, selon plan de financement suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Montant total travaux	16 017,60	Autofinancement	8 008,80
		Subvention DISL 50%	8 008,80
Total	16 017,60	Total	16 017,60

Les travaux auraient lieu courant second trimestre 2017. Adopté à l'unanimité.

D.2017/02/17-02
DEMANDE SUBV
DSIL POUR
PORTES COULISSANTES

b) Mise aux normes et sécurisation des équipements publics – Installation de portes coulissantes et sécurisées entrée de la salle polyvalente

Dans le cadre de la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics, notamment en ce qui concerne les bâtiments scolaires et ceux dédiés à l'enfance-jeunesse, Monsieur le Maire expose au conseil :

- L'accès principal aux quatre classes de l'école maternelle, au restaurant scolaire, ainsi qu'à l'accueil périscolaire se fait au travers d'un hall d'accès peu sécurisé desservant ces entités.
- en outre, ce hall d'accès est mal isolé du fait des portes actuelles datant de 1987 ne répondant plus aux normes actuelles d'économie d'énergie (vitres simples, bâti non isolant...).

Afin de répondre aux nouvelles normes tant sécuritaires (plan Vigipirate et état d'urgence) que d'isolation thermique, monsieur le Maire propose que les accès actuels soient remplacés par un système de portes automatiques coulissantes, sécurisées, anti panique et isolantes, avec contrôle d'accès.

Après consultation, l'entreprise AXED/MANUSA fait une proposition pour un montant de 22 952 € HT soit 27 542,40 € TTC pour la fourniture et pose de 2 portes automatiques selon devis joint.

Monsieur le Maire propose de solliciter les services de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des communes (DSIL) programmation 2017 à hauteur de 50%, selon plan de financement suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Montant total travaux	22 952 €	Autofinancement	11 476 €
		Subvention DISL 50%	11 476 €
Total	22 952	Total	22 952

Les travaux auraient lieu courant second trimestre 2017. Adopté à l'unanimité.

II – TARIF VENTE DE BOIS AU PROFIT DU CCAS

D.2017/02/17-03
TARIF VENTE BOIS
AU PROFIT
DU CCAS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal :

- des travaux de sécurisation et d'élagage des arbres du parc de la mairie ont été réalisés en 2013/2014, entraînant une coupe de bois (environ 15 à 20 stères) qui a été débité et stocké sur place dans le parc, à côté du chenil.

Compte tenu de la réalisation du futur atelier communal sur l'emplacement de ce lieu de stockage, Monsieur le Maire propose de libérer le site par la vente de ce bois, en l'état, aux habitants de la commune, au prix de 10 € le stère, à enlever sur place avant le 28 février 2017.

Le produit de la vente sera affecté au budget du CCAS. Adopté à l'unanimité.

TOUR DU TAPIS

- Laurence CHOTARD
- ↳ Transmet le message de Bruno LOQUET concernant la photo de groupe des Conseillers municipaux pour le prochain bulletin municipal. Rendez-vous est pris pour le dimanche 5 Mars à 11 heures. Il est proposé de se réunir le lundi 6 Mars à 19 heures pour la relecture du bulletin.
 - ↳ Troc Plantes – la date est fixée au dimanche 21 Mai
- D. ROBERT
- ↳ Demande la dénomination exacte du Chemin Rural n° 9 dit « du Cul d’Enfer ». M. le Maire répond qu’il a été appelé « Chemin Rural n° 9 à Raville et informe qu’une consultation vient d’être lancée pour les plaques de rue de la commune.
- I. MANCEAU
- ↳ Dans le cadre de la bibliothèque :
 - rappelle que « L’heure du Poème » se déroulera le samedi 11 Mars prochain à 19 heures salle polyvalente.
 - travaux à prévoir notamment pour les fenêtres côté Adultes. M. le Maire répond que cela sera étudié dans le prochain budget.
 - ↳ Demande si du nouveau personnel va être recruté suite au départ à la retraite de Pascal GONSARD. M. le Maire répond qu’il est en train de réfléchir à une nouvelle organisation et informe de la demande de mutation de Pascal GAUDRY vers sa commune de domicile.
- L. DESHAYES
- ↳ Demande si la banderole installée à l’entrée du village peut être utilisée par les associations. Monsieur le Maire répond affirmativement mais précise que les affichages doivent être occasionnels et sobres. Il indique avoir consulté plusieurs sociétés pour des panneaux lumineux.
 - ↳ Signale une finition de voirie à refaire rue des Fleurs/rue de Germainville. Concernant la voirie, M. le Maire informe que le Département pourrait refaire l’enrobé de la rue d’Anet en 2018. Il indique également qu’une caméra supplémentaire pour le cimetière va être commandée.
 - ↳ Expose un projet de manifestation organisée par le Football Club de Cherisy pour les 40 ans du Club. L’évènement aurait lieu les 10 et 11 juin et s’intitulera « Rock en Beauce » (4 concerts de rock avec une centaine de stands motos). La sécurité serait assurée par l’organisateur. Il sollicite une avance de subvention de 5 000 € pour lancer l’évènement, le budget global s’élevant à 25 000 €. Le risque d’un « flop » est évoqué en cas de mauvais temps, ce qui entraînerait une perte sèche de 25 000 € pour le club. M. le Maire répond que, vu le plan Vigipirate et l’état d’urgence en vigueur actuellement, il sera indispensable de demander une autorisation auprès de la Préfecture, indiquant que ce genre de manifestation n’est pas sans risque.
- F. DELISLE
- ↳ Demande la possibilité d’un jalonnement des allées du parc ce qui faciliterait l’accès aux jeux des poussettes et des fauteuils roulants. M. le Maire indique répond que cela pourrait être envisagé après les travaux de construction de l’atelier municipal actuellement en cours qui devraient durer 18 mois environ. Dans ce cadre, Monsieur le Maire précise que les réunions de chantier pour ces travaux auront lieu le vendredi matin à 10 heures.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 25